

## contentieux constitutionnel ou gestion publique et FPS

Par **deydey**, le **02/12/2009** à **10:19**

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis face à un dilemme. En effet, je dois choisir entre deux matières: contentieux constitutionnel ou gestion publique et finances publiques spéciales.

Auriez-vous des éléments qui me permettraient de faire un choix?

Merci d'avance !

Bonne journée

Par **Yann**, le **02/12/2009** à **11:01**

Ça dépend de ce que tu veux faire par la suite. Perso je prendrais finances publiques, si tu veux passer des concours ça te sera plus utile que contentieux constitutionnel.

Par **deydey**, le **02/12/2009** à **13:42**

Effectivement.

Je suis d'ailleurs, finalement, allée changer la matière (vu que l'on a une date limite pour changer, mieux valait ne pas trop trainer car passer un certain délai ou un certain nombre de personnes, l'administration refuse généralement de refaire des modifications).

En plus, j'ai réussi à me procurer le cours, et il a l'air très intéressant....